



cruseilles.fr

# Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal  
ÉTÉ 2022

N°8



# SOMMAIRE

	<b>DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ</b>		
	Résultats des dernières élections	4	
	<b>URBANISME</b>		
	La révision du PLU touche à sa fin	5	
	Une 3 <sup>ème</sup> et dernière réunion publique le 20 mai	6	
	Avis rendus par la commission urbanisme	6	
	<b>TRAVAUX ET BÂTIMENTS</b>		
	Centre Technique Municipal (CTM)	7	
	Préparation des travaux rue du Pontet	7	
	Travaux rue des Prés longs	8	
	Travaux rue du stade	8	
	<b>VOIRIE</b>		
	Analyse du trafic sur la route du Suet	9	
	Des aménagements dans le bourg-centre	9	
	Aménagements dans le quartier du Corbet	10	
	Aménagement du parking de la maison de santé	10	
	Aménagement du parking route d'Annecy	10	
	Embellissement du bourg-centre	11	
	Des panneaux d'interdiction de stationner pour le marché	11	
	La réfection de l'éclairage public est enclenchée	11	
	<b>FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES</b>		
	Mouvements du personnel communal	12	
	Notre chargée de mission Petites Villes de Demain	12	
	Offres de missions de Service Civique	12	
	<b>AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT</b>		
	Ateliers numériques	13	
	Assemblée générale de l'ADMR	13	
	Animation par l'association SOLIHA	13	
	Ateliers Equilibre	13	
	Permanence du CCAS	13	
	<b>ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE</b>		
	Activités du périscolaire	14	
	De nouveaux jeux près de la crèche	14	
	Un chalet pour le CLAE de la maternelle	14	
	<b>JEUNESSE</b>		
	Mise en place d'un Point Ecoute Jeunes	15	
	Les actions du CMJ	15	
	<b>ZOOM : NOTRE EAU POTABLE</b>	<b>16</b>	
	<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE</b>		
	Actualité des commerces		18
	<b>CULTURE ANIMATION TOURISME</b>		
	Micro-Folie du Pays de Cruseilles		19
	Cruseilles part en Guinguette ! le 9 juillet		19
	Feux du 13 juillet		20
	Tous au cinéma en plein air ! le 24 juillet		20
	Les gonflés de retour au lac cet été		20
	2 <sup>ème</sup> édition du concours des maisons fleuries		20
	Intermède à Cruseilles le 27 août		21
	Journée de l'Artisanat et Métiers d'Art		21
	Octobre Rose le 2 octobre au lac des Dronières		21
	<b>SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>		
	Le Badminton Club de Cruseilles		22
	Le CODC recherche des bénévoles		23
	4 <sup>ème</sup> édition de la 4S du Salève		23
	Des aménagements autour du skatepark		24
	Réhabilitation du parcours de santé		24
	<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ</b>		
	De nouvelles règles de pêche au lac des Dronières		24
	De nouveaux véhicules pour la commune		25
	Extinction partielle de l'éclairage la nuit		25
	Conférence «Et si on rallumait les étoiles ?»		25
	Journée verte organisée par la CCPC		26
	<b>PROCHE DE VOUS</b>		
	Un vélo pour notre ASVP		26
	Verbalisation des déjections canines		26
	Prises de rendez-vous pour les papiers d'identité		26
	Vol d'une partie des barbecues aux Dronières		27
	2 supports à banderoles pour les associations		27
	Adoptez l'application Intramuros !		27
	Horaires du centre nautique Bernard Pellarin		27
	<b>REVUE DE PRESSE</b>		
	Commémoration du 8 mai 1945		28
	Assemblée Générale du Souvenir français		28
	<b>TRIBUNE LIBRE</b>		29
	<b>ÉTAT CIVIL</b>		30
	<b>INFOS PRATIQUES</b>		31
	<b>AGENDA</b>		32



## L'ÉDITO



Chères Cruseilloises,  
chers Cruseillois,

Pour notre équipe municipale, ce début juillet marque la date anniversaire des **deux années passées au service de notre commune et de ses habitants.**

Deux ans riches en projets et en actions mais qui ont passé très vite. Désormais, **il nous reste moins de quatre années pour terminer la mise en œuvre de notre programme pour Cruseilles.**

Nous avons déjà bien avancé et nous maintiendrons un rythme soutenu afin de mener à bien les projets à concrétiser.

**Pour cet été 2022, concernant les chantiers importants, nous verrons le démarrage de la construction du centre technique municipal et l'aménagement d'une partie de la rue des Prés Longs et de la rue du Stade.**

**À la rentrée, les travaux de réhabilitation de la rue du Pontet et de la piste forestière de la Grande Montagne débiteront.**

En parallèle, ce début d'été **clôture une étape importante de la révision de notre PLU : la phase de concertation.** En effet, depuis l'automne 2020, le groupe PLU, ouvert à l'ensemble des membres du conseil municipal, a enchaîné les réunions de travail avec notre urbaniste afin d'élaborer un projet de PLU en phase avec les attentes des habitants, de l'État, du SCOT et en adéquation avec les ressources du territoire en termes d'assainissement et d'eau potable.

Ainsi, **alors que nous n'envisageons pas, lors de cette révision, de déclasser des terrains constructibles, les résultats de l'étude obligatoire sur nos ressources potentielles pour l'avenir nous ont contraints à revoir notre position.**

En effet, **le développement effréné de Cruseilles** de ces quatre dernières années, découlant des permis de construire accordés par l'ancienne municipalité, **a largement mis à mal nos capacités futures en matière de traitement des eaux usées et d'approvisionnement en eau potable.**

De ce fait, la municipalité a choisi de **privilégier les projets d'intérêt général, les équipements publics et l'activité économique pour les années à venir, ceci afin de pallier en priorité aux besoins de la population.**

Ainsi, une fois tous les programmes immobiliers en cours livrés, la population de Cruseilles devrait se stabiliser avec un objectif de **1% de croissance démographique (moyenne annuelle) à l'horizon 2032.**

**Désormais, c'est la phase de consultation qui démarre** et, après l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA), vous serez amenés à **donner votre avis sur ce PLU lors de l'enquête publique qui aura lieu à l'automne.** Nous vous tiendrons informés des dates et des modalités.

Pour autant, cette tâche chronophage qu'est la révision du PLU ne nous a pas détournés de **notre action au service des Cruseillois et de leur bien-être.**

Effectivement, nos agents municipaux se sont attelés depuis ce printemps à **l'embellissement de notre commune**, et particulièrement du centre-bourg, avec le désherbage des massifs, leur empierrement parfois et la plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces. **Quelques aménagements pratiques ont été réalisés pour faciliter le quotidien des habitants et du mobilier a été installé à divers endroits.** Cruseilles s'est peu à peu transformée et vous avez été nombreux à le remarquer et à l'apprécier.

Nous continuons également à **œuvrer en faveur des enfants et des jeunes avec un programme pour le centre de loisirs riche en activités pour cet été**, notamment avec les camps qui remportent un vif succès. **Les abords du skatepark-pumptrack ont été aménagés, des jeux vers la crèche installés et d'autres arriveront cet été vers l'école primaire.**

Mais je n'irai pas plus loin dans les détails, vous découvrirez toutes nos actions au fil des pages de ce bulletin.

Enfin, parce que nous arrivons dans une période privilégiée pour prendre du bon temps, profiter des beaux jours, de ses amis et de sa famille, **nous vous avons préparé un été très festif.** Ainsi, après la fête de la musique du 24 juin, vous êtes conviés à la soirée **guinguette** du 9 juillet, à la **fête du 13 juillet** au lac des Dronières et au **cinéma en plein air** du 24 juillet. D'autres animations auront lieu en août, **vous retrouverez toutes les dates dans l'agenda en dernière page.** Nous avons hâte de vous retrouver lors de ces divers événements pour des moments de convivialité !

Dans cette attente, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Je reste, comme à l'habitude, à votre écoute et à votre disposition, ainsi que mon équipe.

Votre maire

Sylvie Hermillod

# DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET PRÉSIDENTIELLE À CRUSEILLES

Avec l'élection présidentielle puis les élections législatives, les électeurs de Cruseilles se sont rendus 4 fois aux urnes en l'espace de quelques semaines. Retrouvez ci-dessous les résultats obtenus à Cruseilles pour ces 2 scrutins.

### L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

#### 1<sup>ER</sup> TOUR : 10 AVRIL 2022

Inscrits : 3398  
Abstentions : 707  
Votants : 2691

Taux de participation de 79,19 %  
Blancs ou nuls : 62 (2,30 %)  
Votes exprimés : 2629 (97,70 %)

	CRUSEILLES		FRANCE
M. Emmanuel Macron	846	32,18%	27,85%
Mme Marine Le Pen	478	18,18%	23,15%
M. Jean-Luc Mélenchon	421	16,01%	21,95%
M. Eric Zemmour	204	7,76%	7,07%
Mme Valérie Pécresse	137	5,21%	4,78%
M. Yannick Jadot	235	8,94%	4,63%
M. Jean Lassalle	109	4,15%	3,13%
M. Fabien Roussel	24	0,91%	2,28%
M. Nicolas Dupont-Aignan	106	4,03%	2,06%
Mme Anne Hidalgo	43	1,64%	1,75%
M. Philippe Poutou	15	0,57%	0,77%
Mme Nathalie Arthaud	11	0,42%	0,56%

Résultats obtenus par les candidats en nombre de votes exprimés, dans l'ordre de leur classement au niveau national.

#### 2<sup>ND</sup> TOUR : 24 AVRIL 2022

Inscrits : 3399  
Abstentions : 796  
Votants : 2603

Taux de participation de 76,58 %  
Blancs ou nuls : 193 (7,41 %)  
Votes exprimés : 2410 (92,59%)

	CRUSEILLES		FRANCE
M. Emmanuel Macron	1541	63,94%	58,55%
Mme Marine Le Pen	869	36,06%	41,45%

### LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Cruseilles appartient à la 3<sup>ème</sup> circonscription de Haute-Savoie qui regroupe les cantons de Boège, Bonneville, Cruseilles, Reignier, La Roche-sur-Foron, Saint-Jeoire et Sciez.

Voici les résultats obtenus par les candidats et leurs suppléants à Cruseilles et sur l'ensemble de la circonscription :

#### 1<sup>ER</sup> TOUR : 12 JUIN 2022

Inscrits : 3428  
Abstentions : 1919  
Votants : 1509

Taux de participation de 44,02%  
Blancs ou nuls : 27 (1,79%)  
Votes exprimés : 1482 (98,21%)

	CRUSEILLES		3 <sup>ÈME</sup> CIRC.
Mme Fabienne Vaneeckeloot-Tassa Nupes	363	24,49%	24,78%
Mme Christelle Petex-Levet Les Républicains	358	24,16%	23,01%
Mme Valérie Ferrarini Ensemble !	378	25,51%	22,90%
M. Anis Daghrir Rassemblement national	225	15,18%	18,39%
M. Sébastien Joannot Reconquête !	63	4,25%	3,81%
Mme Véronique Bouvier Sabaudia	48	3,24%	3,41%
M. Joseph Jaccaz Parti animaliste	24	1,62%	1,46%
M. Albert COHEN Divers	17	1,15%	1,41%
Mme Jocelyne Legouhy Divers extrême gauche	6	0,40%	0,83%

Résultats obtenus par les candidats en nombre de votes exprimés, dans l'ordre de leur classement au niveau de la 3<sup>ème</sup> circonscription de Haute-Savoie.

#### 2<sup>ND</sup> TOUR : 19 JUIN 2022

Inscrits : 3430  
Abstentions : 1857  
Votants : 1573

Taux de participation de 45,86%  
Blancs ou nuls : 72 (4,58%)  
Votes exprimés : 1501 (95,42%)

	CRUSEILLES		3 <sup>ÈME</sup> CIRC.
Mme Christelle Petex-Levet Les Républicains	984	65,56%	63,36%
Mme Fabienne Vaneeckeloot-Tassa Nupes	517	34,44%	36,64%

Merci aux personnels de la mairie pour l'organisation sans faille, aux élus qui ont tenu les bureaux de vote et aux bénévoles venus en renfort pour le dépouillement, qui ont permis le bon déroulement de ces 4 journées de scrutin.



# URBANISME

## La révision du PLU touche à sa fin

Après plusieurs séances de travail avec le groupe PLU et une troisième réunion publique le 20 mai 2022, **la municipalité a reçu fin mai le Porter A Connaissance (PAC) des services de l'État** qui donne à la commune des informations utiles afin de l'orienter dans sa révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

**Le PAC se décompose en 2 parties :**

- **Une note juridique** qui recense les éléments réglementaires à prendre en compte dans l'évolution de ce document d'urbanisme dont la loi « Climat et Résilience »,
- **Une note d'enjeu** qui vise à contribuer à l'analyse des atouts de notre commune et des défis face auxquels elle se trouve aujourd'hui et pour la décennie à venir.

**Lors des rencontres avec les services de l'État, les échanges ont porté à la fois sur les nombreux atouts de Cruseilles et son importante croissance.**

**Cruseilles est forte de nombreux atouts** dont ses patrimoines naturels, agricoles et architecturaux ainsi que sa localisation, à la croisée des 3 principaux bassins d'emploi des Haut-Savoyards, mais sa très forte attractivité la met désormais sous contraintes.

**Avec un afflux important de population depuis 20 ans (+41 %) et pour ces prochaines années, les capacités du territoire atteignent leurs limites en matière de ressources (eau potable, assainissement) et de réseaux.** Cet état de fait nous a été confirmé par le Cabinet NICOT, en charge de la mise à jour des annexes sanitaires, qui a dressé un état des lieux en termes de gestion de l'assainissement, des eaux pluviales, de l'eau potable, de la défense incendie et des déchets ainsi qu'une projection pour l'avenir.

**Cette situation nous a obligé à conduire une réflexion d'ensemble pour maîtriser cette croissance d'une part, et redimensionner prioritairement les services à la population d'autre part, tout en ayant une ambition qualitative pour les futurs aménagements.**

Le PAC nous a permis de finaliser nos réflexions en confirmant les éléments de la révision du PLU qui ont, pour l'essentiel, déjà été partagés avec les services de l'État tout au long des différentes phases de la procédure.

**C'est ainsi que nous avons recherché des secteurs pour permettre à l'activité économique (commerçants et activités de service) de se développer** ou simplement de se déplacer. **Nous avons également déterminé une zone pour l'installation de nos artisans** qui n'ont nulle part où s'établir à l'heure actuelle. Enfin, **nous avons choisi de consacrer les dernières possibilités en termes d'assainissement et d'eau potable aux projets d'intérêt général tels qu'un deuxième pôle médical pour l'extension de la Maison de Santé déjà trop exiguë, une crèche, une résidence pour les séniors et d'autres équipements** qui pourront voir le jour après l'approbation du PLU et en fonction des besoins des habitants.

**À l'heure où nous écrivons ces lignes, il est prévu d'arrêter le projet de PLU lors du conseil municipal du 26 juillet 2022.**

**Ensuite, nous devons attendre l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA),** c'est-à-dire les services de l'État, la Chambre d'Agriculture, le SCOT, les organismes environnementaux...

**Sans oppositions de leur part, le PLU devrait être mis à l'enquête publique en octobre 2022.** Les dates des permanences du commissaire enquêteur seront alors largement communiquées dans la presse et sur nos différents canaux de communication.

**Enfin, l'approbation définitive du PLU pourrait avoir lieu en février 2023.**



## Avis rendus par la commission urbanisme

Pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2022 inclus,  
le service urbanisme a instruit :

- 32 Déclarations Préalables (DP) : 14 sont encore en cours d'instruction, 16 ont donné lieu à un accord et 2 ont été retirées,
- 4 demandes de permis de construire pour des maisons individuelles et 1 pour la MFR des Dronières qui sont toujours en cours d'instruction,
- 2 dossiers de permis de construire modificatifs sur des maisons individuelles toujours en cours d'instruction,
- 1 dossier de permis de construire pour un collectif de 10 logements avec local d'activité qui est en cours d'instruction et 3 dossiers de permis de construire modificatifs (modifications mineures sur des collectifs déjà accordés), également en cours d'instruction.
- 1 dossier d'AT (Autorisation de Travaux) pour un ERP (Établissement Recevant du Public)

Pour rappel, les décisions (arrêtés) sont visibles sur le panneau d'affichage légal de la mairie pendant une durée de deux mois et les dossiers sont consultables sur demande auprès du service urbanisme.



## Troisième réunion publique le 20 mai

**Le 20 mai, la troisième réunion publique organisée par la municipalité dans le cadre de la révision du PLU a réuni près de 75 personnes dans la salle socio-culturelle.**

Après un mot de bienvenue, madame le maire a d'abord rappelé que les questions personnelles ne pouvaient être traitées en réunion publique et que tout demandeur serait reçu en mairie.

Suite à l'énoncé des objectifs fixés pour cette rencontre, elle a donné la parole à Charline Montegani, l'urbaniste en charge du dossier, qui a présenté un point d'étape avant l'arrêt du PLU prévu fin juillet.

Cette dernière réunion publique a été l'occasion de rappeler à la population comment se faisait la traduction réglementaire du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) par le biais des règlements écrit et graphique du PLU.

Ensuite, les différentes Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ont été brièvement présentées. Tout au long de cette rencontre, une large place a été laissée aux échanges avec le public et de nombreuses questions ont été posées par l'assemblée.

**Le prochain rendez-vous donné à la population sera l'enquête publique à l'automne où chacun pourra venir consulter le projet de PLU et consigner son avis.**





# TRAVAUX ET BÂTIMENTS

## Attribution des marchés de travaux pour la construction du Centre Technique Municipal

Suite à l'appel public à la concurrence pour les marchés de travaux de construction du CTM lancé le 5 avril 2022, 59 plis ont été déposés par les entreprises et les 15 lots proposés ont tous reçu au moins une offre.

Après le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre AGI – INGENIERIE, selon les critères énoncés dans le règlement de la consultation, et une négociation financière pour certains lots, le Conseil Municipal a autorisé madame le maire à signer les marchés de travaux pour les 15 lots suivants :

Lot 1 : Terrassement-VRD Espaces Verts	DUCLOS TP 74	147 030 €
Lot 2 : Revêtements de surfaces	Groupe NGE	89 885 €
Lot 3 : Gros œuvre	BACCHETTI et Fils	132 500 €
Lot 4 : Dallage industriel	CDI	29 787 €
Lot 5 : Charpente métallique	BEJEAN SA	159 500 €
Lot 6 : Etanchéité-Bardage Couverture-Zinguerie	GEORGES DENTAN	261 811 €
Lot 7 : Menuiseries extérieures PVC	IMPERIUM OUVERTURE	17 706 €
Lot 8 : Serrurerie	PASCAL COULLOUX	37 970 €
Lot 9 : Portes sectionnelles	MG FERMETURES	11 236 €
Lot 10 : Menuiseries intérieures bois	BOUVIER FRERES	12 200 €
Lot 11 : Cloisons-Doublage- Faux-plafonds	FOREZ DECORS	29 569 €
Lot 12 : Carrelage-Faïence	CRC	9 500 €
Lot 13 : Peinture intérieure Revêtements muraux-Nettoyage	FOREZ DECORS	6 259 €
Lot 14 : Chauffage-Plomberie Sanitaires-VMC	PAC MAINTENANCE	32 984 €
Lot 15 : Courant fort-Courants Faibles	GRANDCHAMPS Frères	49 783 €

Prix Hors Taxes

Le montant des travaux s'élève donc aujourd'hui à **1 027 720,43 € HT**, soit 1 214,80 €/m<sup>2</sup> avec une surface de plancher de 846 m<sup>2</sup>. Face à la crise économique actuelle et aux difficultés en termes d'approvisionnement, nous avons été soulagés de constater que tous les lots ont été pourvus et pour des montants proches des estimatifs.

**Désormais, le chantier de construction devrait démarrer en juillet 2022 pour une durée de 10 mois.**

## Rue du Pontet, préparation des travaux prévus à l'automne

Les riverains du Pontet ont été invités à la mairie le mercredi 18 mai 2022 pour une réunion de présentation du projet d'aménagement de leur rue.

Le bureau d'études ATGT, en charge du projet, ainsi que les trois maîtres d'ouvrage étaient présents : la commune de Cruseilles pour la partie voirie, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles pour les compétences assainissement, eaux pluviales et eau potable et le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie) pour les réseaux secs.

Le projet consiste en la réfection de l'ensemble des réseaux humides et secs, de la voirie avec la création d'un caniveau en pavés, la matérialisation de trois places de stationnement et l'aménagement du parking en bordure du rond-point.

Le planning de travaux envisagé a été présenté. Nous avons fortement insisté sur le risque que le chantier puisse durer plus longtemps au cas où la roche, présente sur le secteur, ralentisse l'avancée des tranchées.

Il a aussi été évoqué la forte probabilité que les travaux ne soient pas terminés avant l'hiver mais les maîtres d'ouvrage se sont engagés à ce qu'un revêtement provisoire de la chaussée soit mis en œuvre jusqu'à la reprise du chantier.

**Les travaux démarreront fin août ou début septembre.**

Nous vous communiquerons les entreprises retenues et les coûts dans le prochain bulletin municipal.



## Les travaux d'aménagement de la rue des Prés longs ont débuté le 13 juin

L'avis d'appel public à la concurrence pour le marché de travaux a été lancé le 12 avril 2022 et la date de remise des offres était fixée au 3 mai 2022. Seulement 2 plis ont été déposés dans les délais.

Suite à l'analyse des offres par le bureau d'études MO2i et à une négociation financière, **c'est le groupement GUINTOLI – SOLS SAVOIE qui s'est vu attribuer le marché pour un montant de 273 765,10 € HT, soit 23 951,40 € HT en dessous de l'estimatif qui était de 297 716,50 € HT.**

**Les travaux ont ainsi débuté le 13 juin 2022**, soit trois semaines et demie avant les vacances d'été, **afin de s'assurer qu'ils soient bien terminés pour la rentrée de septembre** au cas où nous rencontrerions des imprévus sur le chantier ou une période d'intempéries.

**Pendant l'été, le tronçon de la rue des Prés Longs concerné sera fermé à la circulation piétonne et automobile**, sauf pour les habitants de l'immeuble du collège Louis Armand pour qui nous maintiendrons un accès voiture (sauf lors de la mise en œuvre des enrobés).

**L'accès au Centre de Loisirs se fera à pied par la partie de la rue des Prés Longs qui longe le cimetière.** Les parents devront donc se garer sur le parking du monument aux morts pour accompagner leur(s) enfant(s) au CLAE. L'accès par le parking de l'école sera impossible. L'entrée



du CLAE a d'ores et déjà été déplacée sur le côté gauche du bâtiment quand on arrive depuis la Poste. Nous vous remercions par avance pour le respect de ces consignes et pour votre patience.

**À la rentrée, vous découvrirez des quais bus qui permettront à tous les élèves de l'élémentaire de prendre les transports scolaires sans monter au collège. L'espace entre l'école et le collège sera totalement réservé aux piétons (sauf pour l'accès pompiers) et une petite aire de jeux sera aménagée avec du mobilier urbain.**

## Les travaux pour l'aménagement de la rue du Stade démarrent

Jumelé à celui de la rue des Prés Longs pour une optimisation des coûts, le chantier de la rue du Stade a débuté le 27 juin.

**C'est donc la même entreprise, soit le groupement GUINTOLI – SOLS SAVOIE, qui a été retenue pour un montant de travaux s'élevant à 251 071,50 € HT, soit 5 128 € HT en dessous du dernier estimatif qui était de 256 199,50 € HT.**

Le bureau d'études MO2i, en charge du projet, a également prévu une tranche conditionnelle pour un empiérement supplémentaire de la rue du Stade au cas où la structure découverte au moment du chantier ne serait pas celle attendue en termes de portance. Si ces travaux devaient être engagés, le montant s'élèverait à 28 825,50 € HT en sus.

**Cet aménagement prévoit principalement :**

- la création de trottoirs de chaque côté de la voie,
- le déplacement de la zone de tri des déchets,
- la création de places de stationnement du côté du stade de foot,
- l'installation d'un plateau surélevé au niveau de l'intersection avec la rue des Fontaines afin de faire ralentir les automobilistes.

**Durant les travaux, la rue du Stade sera fermée aux véhicules en totalité ou en partie quand cela sera possible.** La circulation se fera donc par la route de Troinex puis l'avenue des Ébeaux en arrivant de la route de Ronzier ou de la rue des Frères. Dans l'autre sens, depuis la rue des Grands Champs, il faudra prendre l'avenue des Ébeaux puis la route de Troinex si l'on souhaite se diriger vers Ronzier. **Le planning est prévu de manière à ce que les travaux soient terminés pour la rentrée.**



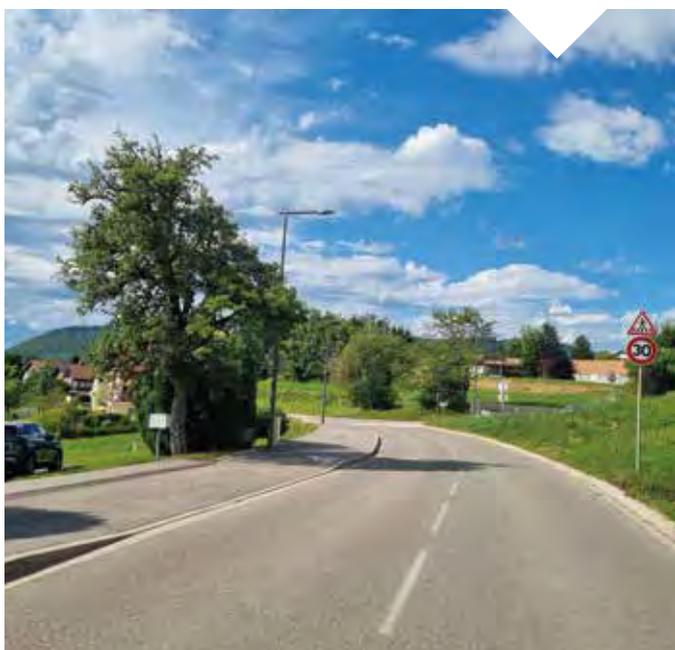
# VOIRIE

## Analyse du trafic sur la route du Suet

À la demande de la commune, le département a effectué des comptages sur la route du Suet (ou RD23) en mars 2022 qui sont à comparer avec ceux réalisés en mars 2018 au même endroit et avant l'aménagement de la voirie.

De cette comparaison, il ressort que :

- **La circulation a un peu diminué** : 1873 véhicules/jour en 2018 contre 1468 véhicules/jour en 2022,
- **La vitesse de circulation des véhicules de manière générale a baissé** : la vitesse moyenne, tous véhicules confondus, en 2018 était de 60 km/h contre 48 km/h aujourd'hui, soit un abaissement de 20 % des vitesses,
- **La circulation des poids lourds a diminué** : 58 PL/jour en 2018 contre 40 PL/jour en 2022 mais leur vitesse a un peu augmenté : 39 km/h de moyenne en 2018 contre 42 km/h aujourd'hui (les PL représentent seulement 3,1 % du trafic relevé),
- **Globalement, là où l'on avait moins de 15 % des usagers qui respectaient le 50 km/h, on en a un peu plus de 50 % aujourd'hui,**
- La V85 (vitesse en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers) identifiée à 75 km/h en 2018 est aujourd'hui descendue à 64 km/h,
- Plus de 50 % des usagers roulent en dessous de 49 km/h aujourd'hui contre 61 km/h en 2018.



## Des aménagements dans le bourg-centre

La municipalité poursuit son travail d'aménagement du bourg-centre et a récemment confié deux chantiers à l'entreprise Challier :

**Sur la Grand'rue d'abord, afin de faciliter et de rendre plus sûre la traversée des piétons.** Un arbre a été enlevé pour permettre d'aménager une zone dégagée et protégée par des potelets, permettant au piéton de voir et d'être vu avant de s'engager sur la chaussée.

**Place du monument ensuite,** un candélabre souvent percuté par les véhicules a été déplacé et deux angles du terre-plein central ont été pavés **afin de permettre aux véhicules de tourner facilement, sans créer d'ornières.** Des bancs et des appuis vélos seront bientôt installés pour finaliser ces aménagements et inciter les cruseillois à utiliser des modes de déplacements doux pour se rendre dans le centre-bourg.

## Aménagements dans le quartier du Corbet

**Suite au travail de la commission mobilité et à une réunion regroupant les riverains du quartier, la municipalité a décidé de procéder à quelques aménagements au Corbet.**

Dans un premier temps, à la demande des habitants, les pavés déjointés seront remplacés à deux endroits par de l'enrobé : au débouché de la rue du Corbet sur la rue des Remparts et à l'intersection entre la rue des Fours et la rue des Prêtres. Dans un même temps, certaines zones pavées verront leurs joints refaits.

Ensuite, un marquage au sol sera réalisé dans l'été pour empêcher le stationnement sur certaines zones et matérialiser quelques nouvelles places de parking. D'ici l'automne, nous modifierons le schéma de circulation qui, dans ses grandes lignes, correspondra aux usages de la majorité des riverains et des véhicules en transit actuellement.

## Travaux d'aménagement du parking de la maison de santé

**En mai, la municipalité a mandaté l'entreprise Guintoli pour finaliser les travaux d'aménagement du parking de la Maison de Santé, à l'arrière de la mairie.**

Après la réalisation d'une deuxième couche d'enrobé afin de mettre à niveau l'ensemble du parking, les places de stationnement ont été rendues aux patients et aux riverains. Un caniveau béton a été créé vers l'entrée de la MSP permettant de supprimer la rigole qui rendait le passage compliqué voire dangereux, en particulier pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. La rampe d'accès en béton vers le cabinet de kinésithérapie a été supprimée pour laisser place à une pente plus fonctionnelle réalisée en enrobé.

Début juin, le marquage de la totalité des places de stationnement en zone bleue a également été refait avec une légère modification du sens de circulation sur le parking de la Poste.

**Après la pose de garde-corps sur le nouveau mur, prévue début juillet, l'aménagement de ce parking sera complètement achevé.**



Une zone de rencontre sera mise en place grâce à des panneaux de signalisation.

Enfin, un bureau d'études a été mandaté afin de travailler sur le carrefour entre la rue de la Charrière et la RD 1201 afin de faciliter l'insertion des véhicules tout en sécurisant les piétons qui arrivent depuis le trottoir de la Grand'rue. La modification envisagée nécessitant des travaux assez conséquents et l'accord du département, elle ne pourra se faire qu'en 2023 au plus tôt.



## Aménagement du parking situé à l'entrée de Cruseilles route d'Annecy



**Après la démolition de la maison achetée en 2021, le terrain a été aménagé sommairement de manière à accueillir du stationnement en entrée du bourg-centre.**

La commune a également acquis le 6 avril 2022 la parcelle adjacente de 158 m<sup>2</sup> afin de compléter ce tènement foncier. **Ce parking est proche des commerces, facile d'accès et non limité en durée de stationnement, pensez donc à l'utiliser et à optimiser le nombre de places en vous garantissant correctement !**

En effet, nous ne finaliserons son aménagement (revêtement et traçage) que lorsque nous serons certains du devenir global de ce terrain. Effectivement, le projet d'achat de la maison située sur la route du Suet, et dans la continuité du foncier concerné, est toujours en cours et le département travaille de son côté sur une démolition/réhabilitation de ses locaux voisins (bureaux du centre technique et pôle médico-social).

## Embellissement et nettoyage du bourg-centre de Cruseilles

**Au printemps, les agents des services techniques étaient à pied d'œuvre pour désherber les espaces verts, replanter, fleurir et réaménager les massifs de la commune !**

Les îlots autour des arbres sur la place de la Mairie tout comme les massifs de la rue de la Fontaine ont été désherbés voire défrichés afin d'y réinstaller du gravier blanc.

Le tour des massifs de la Grand'rue viendra également.

De nouvelles plantations auront lieu cet automne.

Merci à Philippe, Gaël, Laurent, François, Franck, Fabrice et Jean-François pour ce grand coup de frais dans le centre-bourg.

Nous espérons vivement que ce travail et ces investissements seront respectés.



**De nouveaux panneaux d'interdiction de stationner pour le marché du dimanche**

**Des panneaux fixes ont été installés le long de la place de l'Église, rappelant ainsi l'interdiction de stationner entre 6 h et 15 h le dimanche, l'un des deux jours de marché.**

Cela a permis de supprimer tous les panneaux mobiles qui étaient posés sur les places de l'Église et de la Mairie depuis la création du marché du dimanche.

Les deux places sont ainsi plus nettes et plus agréables et ce sont des obstacles en moins pour les piétons.

Installés en hauteur, les panneaux sont désormais bien visibles. Nous comptons sur chacun pour respecter cette réglementation afin de faciliter l'installation des commerçants du marché et, par la même occasion, le travail de vos élus puisque ce sont eux qui gèrent à tour de rôle la mise en place du marché du dimanche.

## La réfection de l'éclairage public est enclenchée

**Comme annoncé précédemment, la municipalité s'est engagée dans une grande campagne de réhabilitation de l'éclairage public.** Celle-ci concerne le bourg-centre et certains hameaux et consiste principalement à passer en éclairage à LED mais aussi à régler les dysfonctionnements récurrents, voire les pannes totales à certains endroits.

Le hameau de l'Abergement a été le premier concerné courant mai.

**Ces travaux pour un montant de 132 700 € HT vont se poursuivre jusqu'en début d'été.**

**Nous allons profiter de l'intervention des techniciens pour programmer l'extinction de l'éclairage entre 23 h et 5 h du matin au fur et à mesure de l'avancée des travaux.**

Ne soyez donc pas étonnés de voir l'éclairage coupé la nuit, il ne s'agira pas d'une panne mais bien d'un geste éco-responsable !

(Voir l'article « Extinction partielle de l'éclairage la nuit » page 25 dans la rubrique « Développement durable et mobilité »)



# FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

## Mouvements du personnel

### Recrutements au sein des services techniques :

- M. Fabrice GENOUD-PRACHEX dans le cadre d'une mutation, à compter du 1<sup>er</sup> avril
- M. François GALLEY en CDD du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin
- Départ de Laurent SIBILLE, recruté en CDD pour compléter l'équipe technique du 1<sup>er</sup> février 2020 au 31 mars 2022. Bonne continuation à Laurent !

### Recrutements au sein du service Enfance-Jeunesse :

- M. Didier REVILLARD du 19 au 22 avril
- Mme Gwladys LACHAT du 25 au 29 avril
- Mme Daniela DA SILVA REIS du 4 avril au 7 juillet
- Mme Cécile DAJAN du 7 mars au 7 juillet
- Mme Adeline JANIN à compter du 23 mai 2022 pour assurer le remplacement d'un agent indisponible.

### Services administratifs :

- Stagiairisation de Mmes Floriane DAMOUR et Kristina D'AGOSTIN à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022 sur le grade d'adjoint administratif territorial
- Recrutement de Mme Emilie PONTET pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 31 décembre 2022. Emilie occupe le poste d'accueil de la mairie et de binôme de l'agent chargé des passeports et des cartes d'identité.
- Recrutement de Mme Aurélie VENNIN en qualité de chargée de mission « Petites Villes de Demain ». Aurélie est arrivée le 1<sup>er</sup> avril pour une durée de 18 mois.

## Notre chargée de mission Petites Villes de Demain (PVD) est au travail

Après être entrée en contact avec tous les autres chargés de mission du département et notre référent PVD à la Direction Départementale des Territoires (DDT), Aurélie Venin est désormais bien intégrée au réseau PVD.

Elle a pris connaissance des nombreux dossiers en cours, aussi bien au niveau communal qu'intercommunal, et est maintenant prête à nous épauler.

Outre le projet de réhabilitation de la maison Gal, elle va travailler en priorité sur la mobilité, sujet important à Cruseilles et sur l'ensemble du territoire de la CCPC. Nous souhaitons dans un premier temps solliciter une étude sur la qualité de l'air et le bruit en lien avec le trafic routier dans la Grand'rue.

Actuellement, Aurélie est aussi en charge de la réalisation du nouveau Plan Local de l'Habitat (PLH) qui est à produire pour 2023 au niveau de la CCPC.



## La commune et la MSP proposent des missions de Service Civique

**La commune de Cruseilles envisage de recruter deux jeunes à compter de septembre prochain dans le cadre du service civique.**

Les missions envisagées sont :

- Soutien aux habitants pour l'inclusion numérique,
- Aide à la mobilité avec la création d'un transport à la demande,
- Intégration au service périscolaire pour développer de nouveaux projets.

D'autres missions pourront être imaginées selon les propositions des candidats et les besoins de la commune.

Les candidats seront de préférence majeurs et titulaires du permis B.

Vous pouvez déposer vos candidatures dès à présent sur [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr)

**La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) recherche elle aussi 2 jeunes, de 18 à 25 ans, souhaitant s'engager pour 8 mois au sein de son équipe de 35 professionnels de santé.**

Les missions sont :

- Favoriser l'accueil des usagers,
- Améliorer le parcours de soins,
- Diffuser les informations en lien avec les actions de santé publique et la promotion de la santé,
- Faciliter l'exercice des professionnels de santé en leur permettant de dégager du temps à destination des patients.

Vous souhaitez découvrir le milieu médical dans toutes ses dimensions, vous êtes curieux, et prenez des initiatives, vous êtes à l'écoute et désireux d'aider les patients ? La MSP saura vous intégrer pleinement au sein de son équipe, dans les moments de travail comme dans les temps de convivialité.

Contact : Céline TUTTINO, Coordinatrice  
06 73 04 66 90 ou [coordination.acosac@gmail.com](mailto:coordination.acosac@gmail.com)



Le service civique est un engagement volontaire pour réaliser une mission ponctuelle auprès de la collectivité afin de servir l'intérêt général.

Il faut avoir entre 16 et 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) et être de nationalité française ou ressortissant de l'espace économique européen ou avoir titre de séjour régulier en France. Aucune condition de diplôme n'est requise.

La mission de service civique est rémunérée 580,62 € par mois. Elle dure de 6 à 12 mois avec un temps de travail hebdomadaire minimum de 24h.

# AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

## Ateliers numériques

Le mardi 19 avril, la municipalité et le CCAS ont organisé une réunion d'information à destination des personnes de 60 ans et plus qui souhaitent s'initier au numérique ou compléter leurs connaissances.

Près de 45 personnes ont participé à cette prise de contact et se sont inscrites dans les différents ateliers proposés, en fonction de leurs centres d'intérêts et de leur niveau.

C'est d'ailleurs dans la bonne humeur et en toute décontraction que les premiers ateliers ont déjà eu lieu.

L'organisme formateur, ACAPASSAV, a proposé, en parallèle, diverses conférences en lien avec le numérique :

Le 11 mai, sur le thème de la cyber-malveillance ou comment éviter le piratage de son matériel.

Le 13 juin, explications et historique de la dématérialisation.

Ces ateliers observeront une trêve estivale et pourront reprendre en septembre, selon les demandes.

Contact et informations : 04 80 16 09 59



## Assemblée générale de l'ADMR du pays de Cruseilles

L'ADMR a tenu son assemblée générale à la salle de réunion du gymnase des Ébeaux le vendredi 29 avril.

A cette occasion, nous avons appris que son président, Jean-Claude LIGOT, cessait ses fonctions. Il a alors été vivement remercié par les membres présents, dont notre conseiller départemental David Ratsimba, pour son investissement auprès de cette association durant de longues années.

En l'absence de candidat à son remplacement, le bureau sera épaulé par la Fédération ADMR Départementale, notamment en termes de gestion des ressources humaines. Un grand merci aux bénévoles et au personnel de l'ADMR qui œuvrent au quotidien au service des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, malades et des familles.

## Animation par l'association SOLIHA

Le lundi 31 mai, l'association SOLIHA (SOLIdaires pour l'HABitat) a posé son camion aménagé pour proposer une animation à destination des proches aidants et des personnes en perte d'autonomie.

Organisée par le CCAS de Cruseilles, cette animation permettait de découvrir de nombreux aménagements et astuces pour faciliter le quotidien des personnes en perte d'autonomie et celui de ceux qui les accompagnent.

L'association œuvre pour l'amélioration de l'habitat mais aussi pour la gestion locative de logements à loyer abordable.

Renseignements : 04 50 09 99 32

Site web : [www.hautesavoie.soliha.fr](http://www.hautesavoie.soliha.fr)

## Ateliers Équilibre

L'activité Équilibre Séniors proposée par la Plateforme de Prévention des Chutes est un projet de santé publique financé par le département associant la commune de Cruseilles et le club de séniors « Joyeuse Retraite ».

Il s'agit de 32 séances proposées à toute personne à partir de 60 ans qui a déjà été confrontée à une chute ou bien qui ressent le besoin d'améliorer son équilibre ou encore qui désire reprendre une activité physique dans un cadre adapté. Les ateliers ont lieu tous les jeudis de septembre à juin (hors vacances scolaires) dans la salle de réunion des Ébeaux.

Inscription et informations :  
04 56 49 77 84  
(du 1<sup>er</sup> juin à mi-septembre).

**ATELIERS EQUILIBRE SENIORS**

Améliorez votre équilibre  
Restez en forme  
Reprenez confiance en vous  
Gardez votre autonomie  
Adoptez une activité physique

N'ayez plus peur des chutes et gardez l'équilibre

Rejoignez notre atelier dans une ambiance conviviale avec des animateurs spécialisés et proche de chez vous

**INSCRIPTION**  
à partir du 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 31 septembre  
04 56 49 77 84  
gestion.atelier.equilibre@ch.hautesavoie.fr

**TOUS LES JEUDIS**  
> de 15h30 à 17h  
de septembre à juin  
(hors vacances scolaires)

**CRUSEILLES**  
Salle des Ébeaux

Ateliers gratuits

## PERMANENCE DU CCAS

Pour obtenir de l'aide dans vos démarches administratives et vos dossiers d'aides sociales.

Les mercredis en mairie de Cruseilles de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

Tél. : 04 50 32 10 33



# ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

## De beaux projets pour le périscolaire

Au cours de la dernière période scolaire, le service enfance-jeunesse a organisé de beaux projets :

**Les enfants de la maternelle ont rendu visite aux résidents de l'Ehpad.** Au travers de chants et de lectures, l'échange entre les générations a été un instant privilégié.

**Une nouvelle édition de « Jeux m'amuse en famille » a été organisée en soirée mardi 14 juin, au CLAE de l'école élémentaire.** Les enfants, les parents et les animatrices se sont affrontés au travers de jeux de société et de jeux en bois. Les échanges se sont poursuivis autour du buffet canadien qui a contribué à rendre ce moment de partage très convivial.

**La pause cantine a, elle, été très animée.** Les enfants de CM2 ont fait la surprise à leurs copains en présentant un petit spectacle de danse et de théâtre, et le banc de l'amitié (projet en collaboration avec l'école et le conseil d'enfants) s'est paré de ses plus belles couleurs.

**Pour le mois de juillet, les animatrices du centre de loisirs ont décidé de s'emparer de l'univers celtique et féérique.** De nombreuses activités créatives, musicales, sportives et artistiques ainsi que de très belles sorties seront proposées autour de ce thème. Pour clôturer les 3 semaines de juillet, une veillée rassemblera les familles autour d'un duo musical. Ainsi, petits et grands pourront danser au rythme de l'Irlande.

**Cette année, deux séjours d'une semaine, sous tentes, seront de nouveau proposés aux enfants d'élémentaire en juillet.** Ce sera l'occasion de découvrir le catamaran et le paddle la première semaine, et de faire du pédalo et de la randonnée pendant la deuxième semaine. Ces camps sont des moments exceptionnels pour l'apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité.

**En août, les animations prendront de la hauteur puisque c'est l'espace aérien qui a retenu l'attention de notre équipe.** Ce seront donc les engins volants qui seront mis en avant comme les montgolfières, les avions, les fusées et les parapentes. Finalement, les vacances se termineront par une exposition éphémère, intitulée « le jardin du vent », dans le verger, au bout de l'avenue des Ébeaux.

**Nos animatrices ont hâte de retrouver vos enfants pour partager ces nouvelles aventures avec eux !**



## De nouveaux jeux sur de l'aire de jeux près de la crèche

**Les nouveaux jeux sont en place dans le parc situé près de la crèche Brin de Malice.**

En effet, après de longues années de bons et loyaux services auprès des enfants, le grand jeu en bois n'était plus en état de supporter une utilisation intensive et a été démonté. Il a été cédé à un particulier en échange de matériel d'événementiel pour la commune (barnums et jeu gonflable).

**Trois nouveaux jeux plus modernes sont désormais accessibles aux enfants de 2 à 12 ans.**

Parmi les nouveautés, on peut noter un toboggan double, un toboggan sur tubes, une balançoire et une tyrolienne. Nous espérons que les choix réalisés plairont aux enfants. Cet été, une nouvelle aire de jeux près de l'école élémentaire publique viendra compléter ces installations.

## Un nouveau chalet de rangement pour le CLAE de la maternelle

Nous avons remplacé le vieux chalet en plastique destiné au rangement du matériel du CLAE maternelle par un chalet en bois flambant neuf.

Bravo à l'entreprise RICHARD Guillaume pour cette belle réalisation !





Conseil Municipal  
des Jeunes de Cruseilles

**CMJ**

## Collecte fructueuse pour la journée ramassage des déchets

Comme prévu, et malgré une météo capricieuse, les jeunes du CMJ, accompagnés d'autres volontaires et de quelques parents, se sont retrouvés le samedi 19 avril pour ramasser les déchets dans le centre-bourg.

Ce sont principalement des mégots de cigarettes et des masques usagés qui ont été collectés. Au terme de leur ramassage, les jeunes se sont rassemblés de nouveau à 17 h pour un goûter offert par le CMJ et la remise des récompenses : des entrées à prix préférentiel pour le Parcours Aventure De Cruseilles.

Bravo et merci à tous les participants !



## Point Écoute Jeunes

Parce que nos jeunes ont besoin de parler, sans se sentir jugés, sans devoir se justifier, en toute confidentialité, la mairie de Cruseilles va mettre en place dès la rentrée de septembre, en partenariat avec Evelyne Torquato, conseillère conjugale et familiale, un Point Ecoute Jeunes.

### Quand ?

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois, de 16 h 45 à 20 h  
À partir du 16 septembre

### Où ?

Dans les locaux du CLAE, à côté de l'école élémentaire

### Comment ?

Sans RDV, gratuit

### Pour qui ?

Les jeunes (10 - 21 ans) de la commune de Cruseilles

Pour toute information, vous pouvez contacter  
la mairie : 04 50 32 10 33 ou [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr)  
E. Torquato : 07 68 49 54 58 / [evelyne.torquato@ccef.ch](mailto:evelyne.torquato@ccef.ch)

## Tournoi sportif : une première édition réussie

Un grand bravo à tous les jeunes qui ont participé au tournoi organisé par le CMJ le dimanche 19 juin.

Rugby adapté, 100 mètres, football, thèque et relais : deux équipes se sont mesurées avec beaucoup d'enthousiasme une bonne partie de la journée. Un repas canadien et une remise des prix à tous les participants ont fini de faire de ce dimanche une journée réussie. Vivement l'année prochaine !



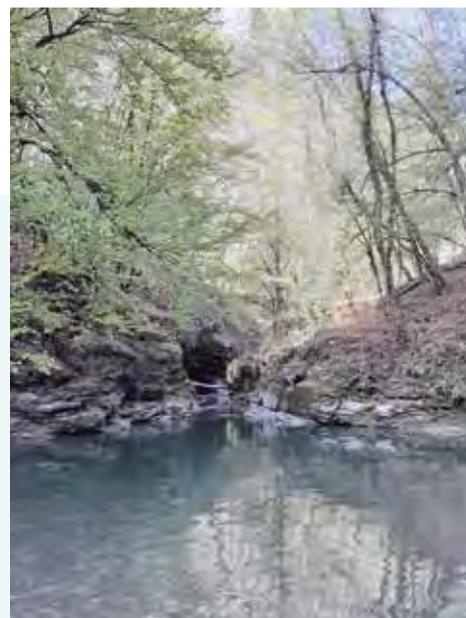
# ZOOM L'EAU POTABLE

## Quelle est notre consommation en eau potable ?

Pour l'année 2021, la consommation d'eau sur l'ensemble de la commune de Cruseilles a été de 344 945 m<sup>3</sup> pour 2 705 abonnés soit l'équivalent de +/- 5 410 habitants. Soit :

- 945 m<sup>3</sup>/jour en moyenne (correspondant à +/- 174 litres/j/habitant)
- 127 m<sup>3</sup>/an/abonné

Cette moyenne est supérieure à la moyenne française en 2021 avec 108 m<sup>3</sup>/an pour un foyer de 2 personnes.



## D'où vient notre eau potable aujourd'hui ?

**Sous la compétence de la CCPC, la commune de Cruseilles abrite 4 unités de distribution d'eau potable (UD) qui desservent aussi 8 autres communes du territoire (Allonzier la Caille, Andilly, Cernex, Copponex, Cuvat, Villy-le-Pelloux, Saint-Blaise et Vovray-en-Bornes).**

Ces UD sont alimentées en eau potable via :

- Le captage des Avenières, situé sur la commune du Sappey.
- Le captage des Couttards, situé sur la commune de Cruseilles.
- La station de pompage de la Douai, qui constitue la ressource principale d'alimentation en eau potable de la commune de Cruseilles.
- Un renfort qui existe depuis le Syndicat Intercommunal des Eaux de Fillière (convention de 1 000 m<sup>3</sup>/j). En 2020, 31 756 m<sup>3</sup> ont été acheminés depuis le forage de Dollay, soit un débit inférieur à 100 m<sup>3</sup>/j.
- Un secours qui existe depuis la Communauté de Communes du Genevois : renfort en période d'étiage et/ou de forte turbidité et en cas de pollution accidentelle (convention de 2 000 m<sup>3</sup>/j mais avec un facteur limitant : le débit de la station de pompage est de 100 m<sup>3</sup>/h théorique. Les 2 000 m<sup>3</sup>/j sont donc difficiles à atteindre puisque la station de pompage devrait fonctionner 20h/24h. En général, le pompage s'effectue sur 18 h, soit 1 800 m<sup>3</sup>/j disponibles).

## D'où viendra notre eau potable demain ?

- **Fin 2022, la station de pompage de la Douai sera mise en sommeil**, le captage ne sera plus utilisé mais la DUP (Déclaration d'Utilité Publique) sera conservée afin de permettre une remise en service éventuelle.
- **Les ressources du Grand Anney viendront renforcer le réseau d'Eau Potable de la CCPC** : un réservoir gravitaire a été créé à Ferrières en 2022 et un autre agrandi pour assurer l'interconnexion depuis la commune de Cuvat vers Beccon par un surpresseur. Ce maillage permettra d'alimenter Cruseilles avec un volume d'eau équivalent à celui produit actuellement par la Douai (2 500 m<sup>3</sup>/j). La convention de 1 500 m<sup>3</sup>/j qui avait été signée entre la CCPC et le Grand Anney, voilà quelques années, va donc être amenée à évoluer.



## Pourquoi abandonner le captage de la Douai ?

Le bassin versant des Usses est identifié comme bassin versant en manque d'eau depuis 2010 dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhône-Méditerranéen.

Plus de 75 % des prélèvements sont à destination du réseau d'eau potable pour un usage à environ 70 % domestique.

Le changement climatique et la démographie croissante de notre territoire avec plus de consommation, mais aussi plus de rejets d'assainissement difficiles à absorber à cause du manque d'eau, tendent à aggraver la situation des cours d'eau et notamment des Usses (faible débit voire assèchement, développement d'algues, problème de qualité de l'eau, hausse de la température, mortalité piscicole...).

En parallèle, l'eau issue du captage de la Douai rencontre depuis de nombreuses années des problèmes de turbidité qui nécessiteraient d'importants investissements (usine d'ultrafiltration) pour continuer à produire à terme une eau de qualité. Ainsi, voilà plusieurs années, les élus de la CCPC ont décidé de ne pas lancer les travaux très coûteux de mise aux normes en l'absence de soutien financier de l'Agence de l'Eau et de solliciter le Grand Annecy pour un raccordement à l'eau potable financé, lui, en quasi-totalité. Cette solution, plébiscitée par les diverses instances concernées, va permettre le retour de la source de la Douai au milieu naturel dès la fin 2022 et, par voie de conséquence, dans les Usses, résorbant ainsi son manque d'eau.

Mais ce nouveau mode d'approvisionnement en eau potable va aussi rendre notre territoire plus dépendant en termes de quantités et de prix... La CCPC, pour permettre un éventuel développement futur, devra donc chercher des pistes pour des ressources complémentaires.

## 10 gestes simples à adopter pour éviter le gaspillage

Avec l'air, l'eau est sans doute la ressource la plus précieuse que la nature met à notre disposition. Malheureusement, nous avons tendance à la gaspiller. En France, sur environ 150 litres d'eau consommé par habitant chaque jour, seul 1 % de ce volume est bu. Si les ressources en eau potable diminuent, leur gaspillage s'accélère. Voici 10 gestes simples à adopter pour éviter le gaspillage et, par la même occasion, faire des économies !

-  Prendre une douche plutôt qu'un bain,
-  Éviter de laisser couler l'eau inutilement en se brossant les dents, en se savonnant sous la douche... ,
-  Récupérer l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes,
-  Remplacer son pommeau de douche par un pommeau à économie d'eau et installer des limiteurs de débit sur les robinets,
-  Utiliser des robinets thermostatiques pour ne pas perdre de temps à trouver la bonne température,
-  Installer des toilettes avec une double chasse : une famille de 4 personnes peut ainsi économiser jusqu'à 45 m<sup>3</sup> par an,
-  Repérer les fuites et les réparer (relever son compteur d'eau avant et après une période d'absence permet de détecter des fuites éventuelles),
-  Choisir des appareils économes : Les meilleurs lave-vaisselle utilisent moins de 10 litres d'eau par cycle,
-  Au jardin, récupérer et utiliser l'eau de pluie,
-  Pailler les plantations pour retenir l'humidité et arroser avec parcimonie.





# ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## ACTUALITÉ DES COMMERCES



### L'atelier-boutique

a ouvert ses portes début avril place de l'Église.

Vous trouverez des sacs à mains uniques, des ceintures (toutes les tailles) des portefeuilles, portemonnaies, bracelets... dans des couleurs chatoyantes ou encore des accessoires de l'univers médiéval fantastique, fabriqués avec une bonne dose de rock n'roll et toujours avec passion !

Les produits sont solides et durables, de fabrication 100% locale.

Les cuirs sont choisis avec le plus grand soin dans les tanneries françaises et européennes, souple grainé, lisse ou imprimé, toujours variés !

Les modèles sont fabriqués de A à Z : patronage, coupe, coutures, finitions... Tout comme les couleurs, ils évoluent en fonction des saisons.

Créée il y a 16 ans à Cruseilles, et d'abord parti s'installer à Annecy, l'atelier est de retour et vous accueille du mardi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 17 h !

46 place de l'Église  
Boutique en ligne sur  
[mariekecreation.com](http://mariekecreation.com)



### La loge

Envie d'un bon verre de vin, d'une bière ou d'un cocktail ?

Venez découvrir notre nouveau bar, La Loge, avec à la carte plus de trente cocktails, une vingtaine de vins au verre et une belle sélection de bières. Déco sympa, cuisine ouverte et ambiance décontractée, le tout pour vous faire passer une bonne soirée entre amis ou en famille.

Au 62 place de la Fontaine à Cruseilles, commandes et réservations dès 17 h au 04 50 44 12 01.

Lalodgecruseilles  
À très vite



### Les jardins de l'Abergement

Lucien et Marius Odin lancent leur activité de maraîchage bio sur les hauteurs de Cruseilles.

Retrouvez-les à l'Abergement le lundi de 16 h 30 à 19 h et sur le marché de Cruseilles, le dimanche matin.

Les Jardins de l'Abergement  
[jardins.abergement@outlook.com](mailto:jardins.abergement@outlook.com)  
06 38 69 05 37



### Au revoir Pitchi Coiffure

Le 18 juin 2022, PITCHI COIFFURE a rangé peignes et ciseaux...

À cette occasion, Jocelyne, Patrice et Jennifer remercient chaleureusement leur aimable et fidèle clientèle qui les a accompagné durant 35 années d'activité : « 12 Mai 1987 - 18 Juin 2022...

*35 années de confiance, de confidences, de complicité, d'échanges passionnants, de joies et de rires partagés. Merci à tous pour toutes vos attentions particulières qui nous ont sincèrement touchés ».*

L'UCPC, en retour, a souhaité adresser un message à Jocelyne et Patrice :

*« Nous vous remercions d'avoir chaque jour rendu les gens heureux grâce à votre commerce et ainsi avoir contribué à un dynamisme local dont vous pouvez être fiers. C'est avec émotion que nous vous laissons partir vers d'autres horizons avec encore de belles années pour profiter de la vie ».*





# CULTURE ANIMATION TOURISME

## Venez découvrir la Micro-Folie du Pays de Cruseilles

Depuis le mardi 31 mai 2022, la bibliothèque André Dussollier propose la micro-folie du Pays de Cruseilles. Le projet Micro-Folie s'articule autour d'un musée numérique en collaboration avec douze établissements nationaux fondateurs\*.

La Micro-Folie du Pays de Cruseilles, installée dans la Bibliothèque Intercommunale André Dussollier a été conçue dans un souci de démocratisation de la culture et du numérique en milieu rural. Plusieurs modules viennent compléter le musée numérique : un FabLab, un espace de réalité virtuelle et aussi la bibliothèque avec laquelle cet espace numérique fonctionnera en transversalité. L'objectif a été de créer un espace d'activités multiple, accessible et chaleureux.

\*Les douze établissements fondateurs sont : le Centre Pompidou, le Château de Versailles, la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du Monde Arabe, le Louvre, le Musée national Picasso-Paris, le Musée d'Orsay, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra National de Paris, la Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais, Universcience.

Accès libre et gratuit aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque.

Ce projet est soutenu financièrement par l'État au titre de France Relance. En partenariat avec La Villette et le Ministère de la Culture.



## NOUVEAUTÉ

### CRUSEILLES PART EN GUINGUETTE ! Le samedi 9 juillet

Venez dansez sur la place de l'Église  
le samedi 9 juillet dès 19 h.

Un moment festif et convivial qui sera le bienvenu après cette période Covid qui a tant freiné nos animations. Lors de cette soirée, vous pourrez vous restaurer, danser ou juste apprécier l'ambiance. Nous vous attendons nombreux !

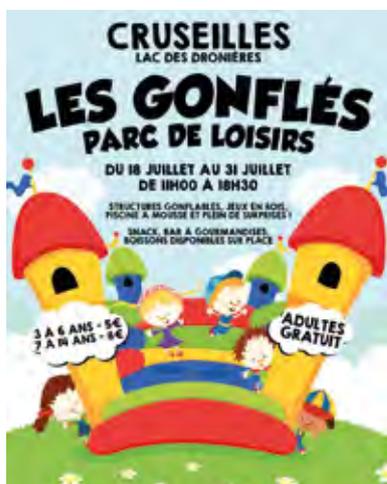
## FEUX DU 13 JUILLET

À l'occasion de la fête nationale, les feux auront lieu, comme toujours, au lac des Dronières le mercredi 13 juillet. Nous espérons vous voir nombreux pour ce moment de rassemblement festif.

Espérons que cette année nous serons plus chanceux avec la météo !



## Les gonflés sont de retour au lac des Dronières cet été



Suite au succès remporté l'été dernier, les jeux gonflables reviennent pour le plus grand bonheur des enfants du 18 au 30 juillet 2022 de 11 h à 18 h 30 sur le parking du tennis, au bord du lac des Dronières.

## Tous au cinéma en plein air le dimanche 24 juillet !

Ne manquez pas la 3<sup>ème</sup> édition du cinéma en plein air au lac des Dronières avec la diffusion du film : **La fine fleur**, « Un film bucolique, assez fantaisiste, mais très profond sur l'être humain ».

L'an dernier, vous avez été plus d'une centaine à assister à la diffusion du film « Donne-moi des ailes » de Nicolas Vanier. Cette année encore, le film est tout public et l'entrée est gratuite. Alors, n'hésitez pas !

Rendez-vous le dimanche 24 juillet au bord du lac des Dronières, à proximité de l'hôtel restaurant l'Ancolie.

Début du film à la tombée de la nuit, vers 21 h 30.



Synopsis : Eve Vernet a été la plus grande créatrice de roses. Aujourd'hui, elle est au bord de la faillite, sur le point d'être rachetée par un concurrent puissant. Véra, sa fidèle secrétaire, croit trouver une solution en engageant trois employés en insertion sans aucune compétence horticole...

Alors que quasiment tout les sépare, ils se lancent ensemble dans une aventure des plus singulières pour sauver la petite exploitation.

## 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET JARDINS POTAGERS

Pour la 2<sup>ème</sup> édition du concours, et fort des retours de certains participants l'an passé, le jury a décidé de passer à deux reprises à travers les jardins et balcons des participants. Nouveauté cette année, le jury pourra aussi être amené à récompenser d'autres lieux qui auront retenu son attention et qui n'auront pas nécessairement fait l'objet d'un dépôt de candidature.

Les inscriptions sont toujours ouvertes. Chaque participant peut déposer son bulletin d'inscription à la mairie ou l'envoyer par email à [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr). Retrouvez le règlement du concours sur le site internet de la mairie.

**À NOTER :** La remise des prix aura lieu le dimanche 4 septembre sur le parvis de la mairie ou en salle consulaire en fonction de la météo.



## Intermède à Cruseilles le samedi 27 août

Journée de spectacles pour tous, organisée par l'association Compagnie Intermède, avec le concours de la ville de Cruseilles.

Programme :

**11 h : Aubade de Cors des Alpes**

Cour de l'EHPAD du Salève

**15 h : Goûter-Spectacle**

avec 2 spectacles jeune public et familles :

- « Le Chat Botté », conte musical, par Edgar MONTANT et le Quintette de Cuivres BRASSOFT

- « Rends-toi conte ! », par l'Épique Epok Compagnie

Salle annexe du Gymnase des Ébeaux - Entrée : 10€/5€

**18 h 30 : Animation de rue, « BOUGRE !!! »,**

spectacle théâtral, musical et humoristique  
Place de la Mairie - Gratuit

**21 h : Le concert des POP CORN LADIES,**

trio vocal féminin

Grande salle du Gymnase des Ébeaux - Entrée : 15€

Infos et billetterie : [www.compagnie-intermede.com](http://www.compagnie-intermede.com)

Billetterie : Maison de la presse Cruseilles

Partenaires : Ville de Cruseilles, Conseil départemental de la Haute-Savoie, Groupama, Century 21.

## Octobre Rose le dimanche 2 octobre au lac des Dronières

Comme chaque année, la municipalité souhaite apporter son soutien lors de la campagne nationale de sensibilisation au cancer du sein.

Cette année, elle prévoit un évènement le dimanche 2 octobre au lac des Dronières.

Une marche Rose sera organisée en parallèle d'un jeu qui s'intitulera « La tête et les jambes », en référence à une ancienne émission TV des années 60/70.

Une tombola sera également organisée lors de cette journée.

Lieu susceptible d'être modifié.

**Les dons récoltés seront reversés au Comité Féminin des Savoie qui a pour vocation d'encourager le public à la prévention.** Créé en 2002 et reconnu d'intérêt général, le Comité encourage le dépistage précoce en s'associant à différents partenaires afin de sensibiliser et d'informer.

Pour en savoir plus :

<https://www.cancerdusein-depistagedessavoie.org>



Rejoignez-nous pour soutenir vous aussi cette cause en vous amusant et en faisant du sport.



Plus d'informations suivront cet été sur nos réseaux de communication habituels : Facebook, site internet de la Mairie et l'application Intramuros.





# SPORT ET ASSOCIATIONS

## Le Badminton Club de Cruseilles à l'honneur

Le Badminton Club de Cruseilles (BCC74) a été créé en 1998 par quelques bénévoles passionnés.

Le badminton est un sport abordable, qui prône la mixité et qui se pratique aussi bien en intérieur qu'en plein air.

On adhère au club pour y pratiquer son sport favori mais on y trouve bien plus : de la convivialité, de la bienveillance, de la bonne humeur et de multiples personnalités qui enrichissent les liens sociaux.

Le Badminton Club de Cruseilles adhère à la Fédération Française de Badminton (FFBAD). Sur la saison 2021-2022, le club compte 113 licenciés (64 adultes et 49 jeunes) encadrés par 1 entraîneur professionnel et 5 animateurs. L'équipe compte également 1 Juge-Arbitre (JA) de ligue certifiée et 3 Gestionnaires et organisateurs de compétition (GEO).

Pour sa formation des jeunes, le BCC74 a reçu de la part de la fédération le label « École de Badminton » avec 3 étoiles sur 5.

**Chaque semaine le club offre 3 créneaux pour les adultes et les adolescents à partir de 16 ans :**

- Compétition (le lundi) : pour ceux et celles souhaitant se préparer aux différents tournois,
  - Loisirs (les lundis et mardis) : pour ceux et celles qui souhaitent surtout jouer sans forcément trop s'entraîner,
  - Perfectionnement (le jeudi) : pour tous les adultes désirant bénéficier de la présence de l'entraîneur pour améliorer leur jeu
- et 4 créneaux pour les plus jeunes :**
- Minibad (le mercredi) : pour les minibad (de 5 à 9 ans) et les poussins 1 (de 9 à 10 ans) qui alternent entre entraînement et jeu d'éveil,
  - Compétition (le mercredi) : pour les meilleurs jeunes, en partenariat avec le COmité DEPartemental (CODEP),
  - Loisirs Niveau 1 et 2 (le jeudi) : pour les poussins 2 à benjamins puis pour les minimes à juniors, qui alternent entre entraînement et jeu libre.

**L'activité du club s'élargit également avec l'organisation de plusieurs manifestations :**

- Un plateau Minibad proposé aux plus jeunes joueurs et joueuses du département,
- Un Tournoi départemental Jeunes qui regroupe les meilleurs jeunes du département,
- Un tournoi « Adultes », le tournoi des 3 Ponts, de niveau régional,
- Une rencontre amicale entre pratiquants loisirs des clubs du département,
- Des tournois internes réservés aux membres du club,
- Des interclubs,
- Et, pour la première fois cette année, un Tournoi Régional Jeunes.



Le Badminton Club de Cruseilles a intégré cette saison le Complexe Sportif du Pays de Cruseilles (aire de jeu modulable de 6 à 9 terrains) tout en conservant ses accès au gymnase municipal (5 terrains). Ces deux équipements sont mis gratuitement à la disposition du club par la CCPC et la commune de Cruseilles, ce qui est un atout indéniable pour le club.

**Fort de ses nouveaux moyens et avec l'engagement de ses bénévoles, en place et à venir, le club a pour ambitions de :**

- Développer toujours plus son école de badminton pour y faire émerger de nouveaux talents,
- Ouvrir au niveau national son tournoi des 3 Ponts,
- Multiplier les collaborations avec les autres associations locales, comme il l'a fait cette saison avec les Traileuses du Désert lors du tournoi « Tennis de Table / Badminton » autour du thème du handicap dans le sport,
- Maintenir une offre équilibrée entre pratiquants loisirs et compétiteurs, pour que chacun-e prenne plaisir à venir jouer et échanger au sein du club.





## Venez relever le défi de la 4<sup>ème</sup> édition de « La 4S du Salève »

Fort du succès des années précédentes, l'association La COPPANDY du Salève vous propose de participer à la 4<sup>ème</sup> édition de « La 4S du Salève » qui aura lieu le dimanche 28 août 2022.

En 2021, les routes du Mont-Salève ont été prises d'assaut par plus de 350 cyclistes. Tous les participants ont été ravis par les parcours, les paysages et l'ambiance, le tout sous un soleil radieux. D'après les dires de certains : une journée inoubliable...

« La 4S du Salève » est une randonnée à vélo de route non chronométrée avec 4 parcours sur les routes du Salève de 36 km à 116 km et de 730 m à 3265 m de dénivelé positif.

Vous aurez la possibilité de monter 1, 2, 3 ou 4 fois le Salève par des trajets différents, de découvrir de superbes paysages ainsi que des vues sur le Mont-Blanc, les Alpes, le Jura, le Lac d'Annecy, le Lac Léman...

**Attention, le nombre de participants est limité. Inscriptions en ligne jusqu'au vendredi 26 août 2022.**

Les VAE (Vélo à Assistance Électrique) sont autorisés sur la randonnée cyclotouriste « La 4S du Salève ».

La somme de 2 euros par participant sera reversée à des associations caritatives.

En 2021, grâce à de nombreux partenaires et participants, la somme de 7 000 euros a été reversée à ces associations : Des petits moments de bonheur, Association Charlotte, Association Sport Adapté des Pays de Filières (ASAPF), Nos P'tites Étoiles, Association 4S de Chambéry, OVA France Autisme, Association AP PEP 74.

Tout cela ne serait possible sans la participation de bénévoles, amis, partenaires, sponsors...

**Retenez la date du dimanche 28 août 2022 et venez nous rejoindre à Cruseilles pour passer de bons moments ensemble.**

Plus d'infos sur : [www.coppandy.org](http://www.coppandy.org)

Contact : Association La COPPANDY du Salève

[info@coppandy.org](mailto:info@coppandy.org)

Président : Hubert LACROIX

## Urgent, le CODC recherche des bénévoles pour aider à faire fonctionner le club.

Vous êtes sportif, amoureux de la nature ou adepte des activités physiques de loisirs et de détente ?

Vous êtes plein d'idées, de bonne volonté, bricoleur ou artiste ?

Alors venez passer un peu de temps avec l'équipe dynamique et joviale du Club Omnisports de Cruseilles.

Actuellement, seulement 10 membres au Conseil d'Administration gèrent 15 salariés et plus de 850 adhérents pour 25 activités sportives et de bien-être. Avec une population qui augmente chaque année sur la CCPC, nous ne sommes pas assez nombreux pour faire fonctionner correctement le club et pérenniser ses activités !

**Si vous pouvez participer quelques heures de temps en temps, ou plus régulièrement pour la gestion des activités, rejoignez-nous pour l'avenir du Club et intégrez cette grande famille CODC.**

Les membres du Conseil d'Administration vous accueilleront avec grand plaisir !

Merci de nous contacter au [secretariatcodc@outlook.fr](mailto:secretariatcodc@outlook.fr)

A très bientôt,

Eric Contat et le CA  
(président du CODC)



**CRUSEILLES**

**4<sup>ème</sup> édition**  
**Randonnée Cyclotouriste**  
**NON CHRONOMÉTRÉE**

**28 AOÛT DIMANCHE**

4 parcours « Vélo route »  
Distances: 36 à 116 kms  
Dénivelés: 730 à 3265 m

**Venez relever le défi !!!**

Plus d'infos sur  
[www.coppandy.org](http://www.coppandy.org)

**Départ de 7h00 à 10h30**

**Buvette, Repas sur place**

**Venez nombreux !!!**

[www.coppandy.org](http://www.coppandy.org)

## Réhabilitation du parcours santé au parc des Dronières

Créé dans les années 80, le parcours de santé du parc des Dronières sera bientôt réhabilité.

Le projet prévoit la conservation de 3 modules existants encore en bon état qui seront remis au goût du jour auxquels seront ajoutés 13 nouveaux modules en bois : slalom, arbre, pas de géant, poutre d'équilibre, pas de berger, sauts alternés, sauts de grenouille, mur d'escalade, échelle double, espalier double...

**Au total, ce sont donc 16 modules qui seront repartis le long des 2,3 km de sentier qui parcourent la forêt.** Positionnés de part et d'autre du chemin, ils n'empêcheront pas la simple promenade ou la course à pied qui sont déjà largement pratiquées sur ce parcours.

**Coût des modules : 10 000 €.**

**Livraison prévue en septembre. La pose sera assurée par les services techniques.**



## De nouveaux aménagements autour du skatepark

**Du 9 au 17 mai, le skatepark-pumptrack a été fermé un peu plus d'une semaine pour permettre la réalisation de travaux d'aménagement.**

Les travaux ont permis de créer des cheminements en béton désactivé, en enrobé et en stabilisé. Une dalle a également été implantée afin d'accueillir un chalet bois d'occasion, gracieusement cédé par un habitant de Cruseilles. Ce chalet sera réservé au rangement du matériel de l'association Riding Family.

Des tables de pique-nique et des bancs seront installés dès que nous les aurons reçus. Malheureusement les délais de livraison sont longs en ce moment avec les difficultés d'approvisionnement.

Nous espérons que les usagers du skatepark-pumptrack sauront prendre soin de ces installations créées pour leur confort et celui des nombreux accompagnateurs et spectateurs qui viennent admirer leurs prouesses techniques.



# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ

## De nouvelles règles de pêche par principe de précaution

**Mi-avril**, les gardes pêche de l'association « Les Eaux Closes » qui gère le lac des Dronières à Cruseilles, ont observé **une mortalité anormale des carpes**.

Le comité a fait faire une analyse qui a révélé la présence du virus CEV, appelé aussi « **la maladie du sommeil** ». Cette maladie n'est pas réglementée en France et en Europe et n'est donc pas soumise à déclaration.

**Ce virus**, encore mal connu et qui touche principalement les carpes, **n'est pas transmissible à l'homme**.

**Il disparaît en règle générale sous 2 mois**, surtout avec la hausse estivale de la température de l'eau.

Ainsi, le comité de l'association, en accord avec la municipalité, a décidé de mettre en place de nouvelles règles de pêche pour la saison estivale par mesure de précaution et afin d'éviter toute contamination éventuelle aux autres plans d'eau.

**Il est donc rappelé que :**

- **aucun poisson vivant ne doit quitter ou arriver au lac des Dronières.**
- **il est recommandé de nettoyer le matériel de pêche à l'eau salée et de le laisser sécher au soleil.**

Par ailleurs, et cela est plutôt rassurant, l'association a fait les analyses annuelles de l'eau qui sont excellentes.

**Nous comptons sur le respect de ces consignes afin de garantir la saison de pêche.**



## De nouveaux véhicules pour la commune

**Pour pallier au besoin de véhicules tout en respectant un budget limité, la municipalité a fait appel à la société Infocom pour mettre à disposition de la commune, gratuitement et pour 4 ans, deux véhicules neufs.**

Le financement est assuré par l'achat d'encarts publicitaires sur les véhicules par les commerçants, artisans et entreprises ce qui leur assurera une visibilité sur l'ensemble du territoire.

Seuls l'assurance et le carburant seront à la charge de la commune.

Nous disposerons ainsi fin juillet d'un **minibus Trafic de 9 places qui pourra être utilisé par le centre de loisirs pour les déplacements des enfants et qui pourra**

## Extinction partielle de l'éclairage la nuit

**Afin d'initier des actions volontaires en faveur de l'environnement et de la maîtrise des consommations d'énergie, la municipalité a engagé une étude avec le SYANE sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public.**

Ainsi l'éclairage public pourra être soit coupé totalement, soit avoir un abaissement de sa luminosité, suivant les différents lieux-dits de la commune.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement et à la lutte contre les nuisances lumineuses tout en restant compatible avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Techniquement, la coupure de nuit nécessite la présence d'horloges ad hoc dans les armoires de commande d'éclairage public concernées. La commune sollicitera le SYANE pour tout ce qui relève des modalités techniques et la mise en œuvre, le cas échéant, des adaptations nécessaires.

Cette démarche sera accompagnée d'une information à la population et d'une signalisation spécifique.

En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

**également offrir une solution de déplacement aux aînés au sein de la commune ou plus loin.**

Le deuxième véhicule sera disponible fin septembre. Il s'agit d'un **Kangoo 5 places avec un grand coffre. Il pourra compléter le minibus pour les mêmes usages et remplacera l'actuel véhicule de livraison de repas** entre la cantine, l'école maternelle et l'école Saint Maurice qui arrivera en fin de service début 2023. Ces deux véhicules rouleront au diesel. En effet, l'autonomie annoncée pour les modèles électriques nous a fait renoncer à cette option qui était pourtant notre premier choix.

## Conférence : Et si on rallumait les étoiles ?



**À l'heure où de nombreuses communes réfléchissent à diminuer l'éclairage public la nuit, parlons de pollution lumineuse et de ses conséquences sur l'environnement nocturne.**

Eric Achkar, Président de la Société Astronomique de Genève et Pascal Moeschler, Biologiste et ancien conservateur au Muséum d'histoire naturelle de Genève nous expliqueront comment réduire cet impact sur la faune et la flore et quelles sont les solutions à envisager.

En savoir plus sur la Société Astronomique de Genève : <https://www.astro-ge.net/>  
et la CCO (protection des chauves-souris) : <https://chauves-souris-geneve.ch/>

**Vendredi 30 septembre - 20 h**  
Salle socio-culturelle de Cruseilles - Entrée libre



## Journée verte organisée par la CCPC

Le samedi 7 mai, 10 des 13 communes de la communauté de communes ont participé, à l'édition 2022 de la Journée verte. Chaque mairie organisait la collecte des déchets sur sa commune et à midi, 45 des quelques 170 participants se sont rejoints au parc à daims pour partager un repas offert par la CCPC, sous le soleil et dans la bonne humeur.

À Cruseilles, dès 8 h 30, une quinzaine de personnes s'étaient données rendez-vous autour d'un café - jus de fruits. Après un court briefing, chacun s'est dirigé vers un secteur.

Les familles avec enfants ont choisi les lieux les plus sûrs comme les jeux pour enfants à proximité de la crèche, la piste cyclable des Dronières ou le centre-ville. Les moins jeunes ont œuvré le long de la route départementale D1201 depuis le rond-point des ponts de la Caille jusqu'à l'entrée de Cruseilles. Enfin, un dernier groupe s'est attelé à éliminer autant que possible une décharge sauvage assez ancienne à Féchy.

Même si le volume de déchets récolté décroît fort heureusement d'année en année, ce sont tout de même 3,3 tonnes de déchets qui ont encore été ramassés cette année sur les 10 communes participantes.

Souhaitons que bientôt il ne soit plus nécessaire d'organiser ce type d'événement. Nous trouverons, c'est certain, d'autres raisons de nous retrouver pour échanger et passer de bons moments en toute convivialité.



## PROCHES DE VOUS

### Un vélo pour notre ASVP Eric

Désormais Eric, notre ASVP, se déplace à l'aide d'un vélo commandé auprès de Pierre Deconche, propriétaire du magasin Vélo & Oxygen. Ses déplacements sont ainsi grandement facilités et c'est une nouvelle façon, pour la municipalité, de promouvoir les déplacements doux dans le centre-bourg.



### Prochaine verbalisation des déjections canines sur la voie publique



Que l'on soit ou non propriétaire d'un chien, marcher dans une déjection canine n'est agréable pour personne ! Et, à bien y regarder, a rarement porté bonheur à quiconque.

Après une période de sensibilisation en juillet, l'abandon des déjections canines sur la voie publique sera sanctionné par une amende de 35 € à partir du 1<sup>er</sup> août. Pensez à sortir votre chien avec un ou deux sachets en poche. Sinon, 9 Crot'Dog sont à votre disposition dans Cruseilles.

### Information sur les prises de rendez-vous pour les passeports et les cartes nationales d'identité

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, les prises de rendez-vous pour les demandes et les remises des cartes nationales d'identité et des passeports se feront en ligne via un lien présent sur le site internet de la mairie.

Ce lien offrira une visibilité sur les créneaux disponibles à 4 mois.

Sachez que :

- étant donné la tension actuelle sur les demandes, le changement d'adresse n'est plus un motif de renouvellement accepté par les services de l'État jusqu'à nouvel ordre,
- tout dossier incomplet ne sera pas traité,
- tout créneau réservé devra être respecté (horaire et nombre d'usagers présents).

Parallèlement, les demandes de rendez-vous pourront continuer à se faire en mairie ou par téléphone au 04 50 66 76 40.



## Installation de 2 supports à banderoles pour les associations aux entrées de Cruseilles

Pour faciliter la communication sur les événements des associations de la commune, nous avons investi dans 2 supports métalliques installés aux 2 principales entrées de Cruseilles afin de permettre une installation plus aisée et plus nette des banderoles. Merci à l'entreprise DB SOUDURE 74 qui a effectué le travail !  
Réservation de l'emplacement : [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr)



## L'application Intramuros compte près de 600 utilisateurs réguliers

L'application, qui s'installe très facilement sur votre téléphone portable, vous permet de suivre l'actualité de Cruseilles et de disposer, en tout temps, de l'agenda des événements à venir.

Vous pouvez également envoyer très simplement des signalements géo-localisés aux services techniques de la mairie ce qui facilite ensuite leurs interventions sur le terrain.

Vous êtes déjà utilisateurs et satisfaits de l'application ? N'hésitez pas à le faire savoir et à la partager depuis votre téléphone.

Soyez au courant des actualités et des événements de Cruseilles.  
Envoyez des signalements aux services techniques de la mairie.  
Recevez les informations importantes par notification.

# Cruseilles

est sur



## IntraMuros

Téléchargement gratuit



Google Play App Store



## Vol d'une partie des barbecues installés aux Dronières

Dans la nuit du 19 au 20 mai 2022, les parties en acier de deux des barbecues implantés au parc à daims ont été volées.

Nous avons porté plainte et commandé immédiatement les pièces manquantes afin que les utilisateurs ne soient pas privés trop longtemps de ces équipements bien pratiques. Courant juin, ils ont ainsi pu reprendre du service avec l'installation d'un système plus efficace en termes d'inviolabilité.

Quelle tristesse d'en arriver là...

Nous vous rappelons que les feux au sol sont strictement interdits sur l'ensemble du site des Dronières.

## Le centre nautique Bernard Pellarin des Dronières est ouvert



### Le centre nautique Bernard Pellarin des Dronières est ouvert.

Le Centre Nautique des Dronières a réouvert ses portes depuis le 26 mai et jusqu'au 11 septembre 2022.

Les horaires d'ouverture du centre nautique sont fixés comme suit :

- du lundi au vendredi de 11 h 15 à 19 h,
- le samedi et dimanche de 10 h à 19 h en juin et septembre,
- le samedi de 11 h à 20 h et le dimanche de 10 h à 19 h en juillet et août.

Cours de natation, aquagym, nage ou farniente, venez en profiter tout l'été !

 Suivez nos actualités sur la page Facebook l'application Intramuros et le site Internet de la mairie [www.cruseilles.fr](http://www.cruseilles.fr)





## REVUE DE PRESSE

### Une commémoration du 8 mai 1945 en solidarité avec le peuple ukrainien



En ce dimanche 8 mai, nous nous sommes réunis au monument du Noiret puis au monument aux morts afin de nous souvenir des sacrifices qui ont été faits, du courage qu'il a fallu à tous les soldats français et des pays alliés qui se sont battus, de ceux qui ont perdu la vie ou qui ont été blessés. Nous avons également pensé aux nombreuses victimes civiles de cette guerre 39-45.

Bien évidemment, cette commémoration a pris une couleur toute particulière en cette année 2022 avec l'agression de l'Ukraine par la Russie. Un peu moins de 80 ans se sont écoulés et la guerre fait son retour en Europe.

Ainsi, nous avons eu la joie d'accueillir pour cette commémoration de jeunes collégiens ukrainiens, accompagnés de leurs familles. Ce fut un vif moment d'émotion !

Merci à tous les participants pour ce beau moment de partage et de patriotisme !



### Assemblée générale du souvenir français le samedi 30 avril

Après un dépôt de gerbe au monument aux morts, l'AG s'est tenue avec l'élection d'un nouveau bureau.

Madame Michelle Ailloud, qui a quitté ses fonctions de trésorière - secrétaire, a été chaleureusement remerciée pour son dévouement et sa bienveillance.

Monsieur Robert Persoud a été également mis à l'honneur pour ses nombreuses années d'engagement auprès du Souvenir Français en tant que porte-drapeau, fonction qu'il poursuit.

Merci à tous les membres du Souvenir Français qui œuvrent pour l'entretien des tombes, le devoir de mémoire auprès des jeunes et pour leur participation à toutes les commémorations.





## TRIBUNE LIBRE

Dans le cadre de la révision du PLU et en opposition à ce qui a été affirmé pendant la campagne des municipales par le groupe élu :

- Pas de modification de zonage avantageant les uns ou les autres
- Large consultation sur les projets importants
- Limitation du nombre de logements créés ;

Il nous a été présenté le projet d'urbanisation d'un tènement privé, actuellement en zone Ux (strictement réservée à l'artisanat, l'industrie et interdite aux logements) sans que ni la commission d'urbanisme, ni celle de révision du PLU n'aient été préalablement consultées ni informées.

Ainsi ce terrain d'envergure, à la situation stratégique, comportant un important volume bâti et attenant à un terrain municipal de plus de 1,5 ha (acquis au mandat précédent) devient constructible pour une opération destinée majoritairement à la réalisation de logements - pas moins de 115 unités.

Sous couvert de la création d'une résidence seniors (classée par défaut en « hébergement »), de logements aidés et d'une nouvelle Maison de santé, ce secteur privé fera l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Or cet « outil » est peu contraignant pour les promoteurs et il est regrettable que ce lieu, véritable opportunité de « réserve foncière » pour de l'équipement public, bien que partiellement privé, fasse l'objet d'un projet prédéfini par cette « OAP »

Pour maîtriser ce lieu stratégique, nous disposons pourtant de plusieurs outils dont le TEMPS !

Le temps de la réflexion avec tous et pas uniquement celle des adjoints mais aussi celle de tous les conseillers municipaux, des acteurs sociaux et professionnels de la commune.

Le temps des études engagées dans le cadre du mandat « Petite Ville de Demain » sur d'autres bâtiments et terrains dont la commune a acquis la propriété.

Le temps de la négociation : en plaçant le projet en priorité sur la partie privée du terrain au lieu d'y adjoindre toute ou partie du terrain municipal, la main est laissée entièrement au promoteur alors qu'en intégrant ce dernier dans le cadre du projet, la commune serait partie prenante de l'aménagement et du programme complet et pourra s'assurer qu'il correspond aux besoins des Cruseillois.

Des outils juridiques pourraient mieux répondre aux besoins des habitants de manière adéquate, efficace et réfléchie tel qu'un Programme d'Attente d'un Projet d'Aménagement Global (PAPAG), d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) voir d'une Zone d'Aménagement Différé (ZAD).

Si la demande en termes de capacité d'accueil médical, social, accueil en crèche, habitat pour les jeunes et les aînés est toujours forte et très pressante, restons attentifs et tournés vers des projets collectifs, alternatifs et maîtrisés plutôt que privés et spéculatifs!

Unis pour Cruseilles 2020 - Cruseillement Vôtre - Elan Citoyen pour Cruseilles

# ÉTAT CIVIL

De mars à mai 2022

## Bienvenue



**Charlie DEGLESNE** le 14 janvier 2022

**Laurène HUARD** le 5 mars 2022

**Léontine COUHIN** le 15 mars 2022

**Eden DELOULE** le 16 mars 2022

**Juan David SERRA BARBOSA VICENTE** le 17 mars 2022

**Jeanne KEGELIN** le 24 mars 2022

**Deborah TORQUATO** le 5 avril 2022

**Léon BOURGEOT** le 23 avril 2022

**Lilas DELMAS** le 12 mai 2022



## Décès



**Anne-Marie MOLLAT**  
Le 19 mars 2022 à 75 ans

**Claude LINDENMEYER**  
Le 26 mars 2022 à 77 ans

**Amélie RIGOLLET née CROSET**  
Le 17 avril 2022 à 90 ans

**Denis ROBERT**  
Le 11 avril 2022 à 61 ans

**Brigitte LUXEMBOURGER née ISTASSE**  
Le 11 mai 2022 à 80 ans

**Yvonne SALLAZ**  
Le 11 mai 2022 à 94 ans



## Mariages



**Audrey DELEU  
& Julien NOYELLE**  
Le 16 avril 2022

**Laura JACQUARD  
& MOUVET Christophe**  
Le 14 mai 2022





## MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

**Ouvert au public du lundi au vendredi** : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.  
Fermé le mardi et samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr) - [www.cruseilles.fr](http://www.cruseilles.fr)

### SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL :

04 50 32 10 33

### SERVICE PASSEPORTS ET

**CARTES D'IDENTITÉ** : 04 50 66 76 40

**SERVICE URBANISME** : 04 50 32 05 49

**SERVICES TECHNIQUES** : 04 50 32 05 53

**SERVICE COMMUNICATION - SPORTS**

**ET ASSOCIATIONS** : 04 50 66 76 43

**GYMNASSE** : 04 50 44 02 03

**GENDARMERIE** : 04 50 44 10 08

**POMPIERS** : 04 50 44 11 90

**AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL** :

04 50 44 09 45

**BIBLIOTHÈQUE** : 04 50 44 22 85

**CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE**

**BERNARD PELLARIN** : 04 50 44 12 68

**CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL** :

04 50 33 58 50

**COLLÈGE LOUIS ARMAND** : 04 50 44 10 78

**COLLÈGE MONTESSORI** : 04 50 68 96 38

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU**

**PAYS DE CRUSEILLES** : 04 50 08 16 16

**CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE** :

04 50 64 02 53

**CURE DE CRUSEILLES** : 04 50 44 10 14

**DÉCHETTERIE DES MOULINS** : 04 50 32 16 30

**ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE** :

04 50 44 14 43

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE** :

04 50 44 10 09

**ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE** :

09 64 22 47 41

**EHPAD SALÈVE - GLIÈRES**

(*maison de retraite*) : 04 50 44 12 80

**GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE** :

04 50 44 19 70

**GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE** :

04 50 01 26 05

**SERVICE ENFANCE JEUNESSE** : 04 50 44 19 70

**INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE** :

04 50 44 15 11

**MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES** :

04 50 44 26 30

**MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX** :

04 50 44 10 58

**POLE MÉDICO SOCIAL** : 04 50 33 23 89

**RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES** :

04 50 32 38 78





# AGENDA

## JUILLET

> Samedi 9 dès 19 h  
**CRUSEILLES PART EN GUINGUETTE !**  
Place de l'Église

> Mercredi 13  
**FEUX DU 13 JUILLET**  
Lac des Dronières

> Mercredi 13  
**LES EAUX CLOSES FONT LE CIRQUE  
POUR LA FÊTE NATIONALE**  
Lac des Dronières

> Du lundi 18 au samedi 30  
**LES GONFLÉS - PARC DE LOISIRS**  
Lac des Dronières

> Dimanche 24 vers 21 h 30  
**CINÉMA EN PLEIN AIR**  
FILM : « LA FINE FLEUR »  
Lac des Dronières

## AOÛT

> Lundi 15 à 10 h  
**MESE DE L'ASCENSION**  
Aux Coudrets

> Du lundi 22 au samedi 27 à 7 h  
**PÊCHE - ENDURO CARPES**  
Lac des Dronières

> Vendredi 26 de 15 h 30 à 19 h 30  
**DON DU SANG**  
Gymnase des Ébeaux

> Samedi 27 de 11 h à 23 h  
**INTERMÈDE À CRUSEILLES**  
Détails page 21

> Dimanche 28 dès 7 h  
**LA 4<sup>S</sup> DU SALÈVE - 4<sup>ÈME</sup> ÉDITION**  
Complexe Sportif

## SEPTEMBRE

> Samedi 3 à partir de 14 h  
**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
Gymnase de Cruseilles

> Dimanche 4  
**CONCOURS DES MAISONS FLEURIES  
REMISE DES PRIX**  
Mairie de Cruseilles

> Vendredi 9 à 17 h  
**INAUGURATION DU CLAE  
ET DE L'ÉCOLE PRIMAIRE**

> Dimanche 11 à partir de 8 h  
**VIDE GRENIER**  
Gymnase des Ébeaux

> Samedi 17 à 20 h  
**JOURNÉE DE L'ARTISANAT  
ET MÉTIERS D'ART**  
Place de l'Église

> Samedi 24 à 20 h 30  
**THÉÂTRE**  
« **INSOUMISE CAMILLE CLAUDEL** »  
Théâtre de Cruseilles

> Vendredi 30 à 20 h  
**CONFÉRENCE**  
« **ET SI ON RALLUMAIT  
LES ÉTOILES ?** »  
Salle Socio-culturelle



Retrouvez les commerçants des marchés de 8 h 30 à 13 h.  
Les jeudis sur la place de l'Église.  
Les dimanches sur les places de la Mairie et de l'Église.

## ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements. Nous relaierons vos informations.

## OCTOBRE

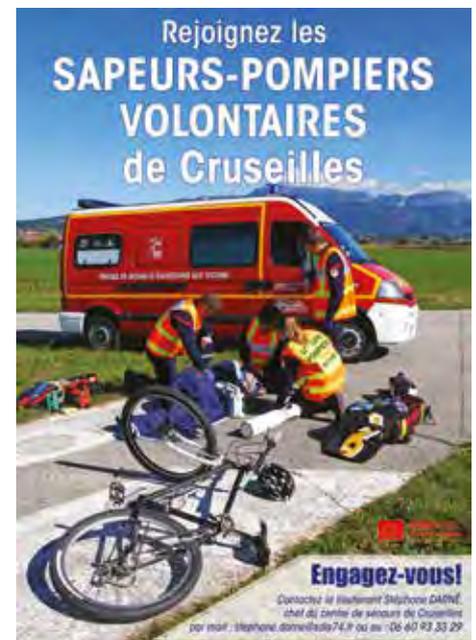
> Dimanche 2  
**OCTOBRE ROSE**  
Lac des Dronières

> Lundi 10 à partir de 14 h  
**FÊTE DU BOUDIN**  
Lac des Dronières

> Vendredi 28 de 15 h 30 à 19 h 30  
**DON DU SANG**  
Gymnase des Ébeaux

> Samedi 29 à 12 h  
**REPAS DES AÎNÉS**  
Salle Socio-culturelle

> Dimanche 30 de 15 h 30 à 19 h 30  
**DON DU SANG**  
Gymnase des Ébeaux



## MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie  
74350 Cruseilles

Horaires d'ouverture :

Lundi-Mercredi-Jeudi et Vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

e-mail : [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr)

Tél : 04 50 32 10 33

Facebook : Mairie de Cruseilles

[www.cruseilles.fr](http://www.cruseilles.fr)



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations et d'être informés des changements de programme (report, annulation), consultez régulièrement le site internet, l'application Intramuros ou la page Facebook de la mairie.

